

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

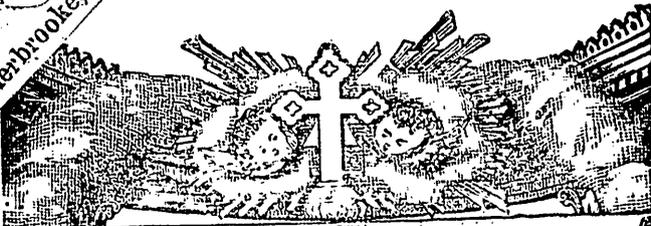
10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

PER
M-99

JANVIER 1891

No. 9.

Mme S. St. Onge,
337, rue Sherbrooke,



LE MESSAGER DE



SAINTE ANNÉE

DE LA

POINTE-À-PÊRE
MONT-ROUSSEAU

Imprimé par C. DORVEAU Québec

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

SOMMAIRE.—Nos souhaits, 161.—Sainte-Anne de la Pointe-au-Père en 1890, 162.—Instructions pour vivre en vrai catholique (suite), 163.—Le culte de sainte Anne en Afrique (fin), 166—La Saint Jean, 171.—Conférence de S. Vincent de Paul, 172.—La prière du soir au foyer domestique, 173.—Actions de grâces, 177.—Dons à Sainte Anne, 179.—Recommandations, 180.—Décès.

NOS SOUHAITS

Au commencement de la nouvelle année nous n'avons pas oublié nos chers abonnés ; nous les prions de croire que nous avons formé les vœux les plus sincères pour leur bonheur et leur prospérité.

Que la protection de notre puissante patronne sainte Anne soit sur chacun d'eux.

Sainte Anne de la Pointe-au-Père en 1890.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous publions la lettre suivante que M. le chanoine Saucier, curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, nous a adressée sur l'Œuvre du pèlerinage.

Sainte-Anne de la Pointe-au-Père,

16 décembre 1890.

M. le Directeur,

Maintenant que la saison des pèlerinages est passée, je crois devoir vous donner les renseignements suivants qui intéresseront, j'en suis sûr, les lecteurs du *Messenger de Sainte-Anne*.

D'abord je dois beaucoup d'actions de grâces à notre puissante patronne sainte Anne, pour toutes les faveurs spirituelles et temporelles qu'elle a obtenues à ceux qui l'ont invoquée avec foi et confiance. Que de fois j'ai été édifié de la piété de ceux qui sont venus prier dans ce sanctuaire privilégié ! Oh ! que sainte Anne a dû être réjouie de voir ce grand nombre de pèlerins venus des différentes paroisses du diocèse et même de l'étranger pour déposer à ses pieds le tribut de leur reconnaissance et de leur amour. Plusieurs pèlerins de Québec, de Montréal et d'Ottawa ont tenu à venir prier sainte Anne dans notre pieux sanctuaire. La bienheureuse mère de Marie a aussi entendu les prières d'un certain nombre de personnes des Etats-Unis.

Tous ces dévots à l'illustre aïeule du Sauveur sont retournés dans leurs foyers heureux et contents d'avoir

confié leurs vœux et leurs peines à une mère aussi compatissante.

Si ces pèlerinages sont une cause de fatigues, les consolations qu'ils apportent les font bientôt oublier.

Puisse sainte Anne continuer sa protection à tous ceux qui l'invoquent avec foi et amour !

Le sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père a été visité cette année par 5,451 pèlerins, 2 évêques, 1 préfet apostolique, 5 chanoines, 39 prêtres, 45 ecclésiastiques, 26 élèves du petit séminaire, par les révérendes Sœurs de la Charité de Rimouski et leurs élèves, par les Franciscaines et les révérendes Sœurs des Petites Ecoles.

L'Archiconfrérie de Sainte-Anne a inscrit sur ces registres pendant cette année les noms de 978 associés.

Dans l'espoir que ces quelques détails intéresseront les lecteurs du *Messager* et contribueront à la gloire de la bonne et puissante thaumaturge du Canada.

Je demeure,

M. le Directeur,

Votre tout dévoué serviteur,

P. J. SAUCIER, chan.

Curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Instructions pour vivre en vrai catholique.

—
XIII

Il reconnaît (le chrétien) qu'à l'ordre sacerdotal, divinement distribué en degrés hiérarchiques, appartient le

soin de gouverner et de paître le troupeau des chrétiens avec cette autorité que le Christ a commise à Pierre et aux Apôtres, et transmise en héritage à leurs légitimes successeurs ; et pardessus tout il se montre dévot et soumis au Vicaire de JÉSUS-CHRIST, le Pontife Romain, Père et Maître universel, en qui se réunit la plénitude des pouvoirs pour le gouvernement de toute la famille catholique. Il regarde avec une révérence et une affection filiale l'Evêque qui préside au gouvernement particulier de tout son diocèse, et le Pasteur qui a charge des âmes de sa paroisse.

XIV

Il reconnaît aussi l'infaillibilité du Magistère qu'en vertu de l'assistance inmanquable de l'Esprit divin l'Eglise exerce en matière de foi, de culte et de morale. C'est pourquoi il accepte avec soumission et docilité les décisions de la Chaire Suprême et prend bien garde de s'écarter jamais de ce guide dans la recherche du vrai en acceptant les opinions mobiles et les nouveautés du siècle.

XV

Il se souvient que le vrai chrétien doit professer non-seulement la *foi* mais encore la *loi* de JÉSUS-CHRIST. Il s'applique avec un zèle efficace à apprendre tous les devoirs que DIEU lui impose, et tous les préceptes et les enseignements que le Rédempteur a donnés dans le saint Evangile. Il se montre plein de sollicitude pour les remplir exactement, et les remplir tous ; sachant que celui-là mérite la condamnation qui viole la loi, même en un seul précepte, puisqu'il méprise l'autorité divine qui a ordonné cette loi tout entière.

XVI

Fidèle à cette loi, il aime les créatures, il aime ses parents, il aime sa patrie, mais dans l'ordre et la proportion légitimes ; en aimant Dieu par-dessus toutes choses, *ce qui est le premier et le plus grand* commandement, et en préférant à tout son honneur et son service. Quand il entend blasphémer son très saint nom, il en éprouve du regret et de l'horreur ; et sans faire des imprécations contre le blasphémateur, il l'avertit avec amour comme un malheureux frère qui fait injure au Père commun ; et s'il ne peut agir ainsi, il prie au moins pour lui, afin qu'il soit éclairé et il répare le mieux possible l'offense divine par des actes de louange et de bénédiction.

XVII

Les jours de fête sont pour lui les *jours de Dieu*, qui les réserve expressément pour son honneur, et en a fait un commandement solennel dans la loi ancienne et l'a confirmé dans la nouvelle, en menaçant de châtimens les transgresseurs et promettant d'exercer largement sa providence en faveur de ceux qui l'observeront fidèlement. Le catholique sincère considère qu'on ne peut sans une grande responsabilité, refuser à Dieu un si juste tribut d'obéissance, dont l'homme lui-même tire un si grand avantage par la cessation du travail corporel. C'est pourquoi il se garde bien de le profaner, et de faire en ce jour des œuvres serviles quelque soit le gain temporel qu'il en puisse retirer. Il s'efforce aussi de le faire respecter par les autres, en usant de l'exemple et du commandement à l'égard de ceux qui sont sous sa dépendance.

XVIII

Il respecte ses propres parents, ses supérieurs et ses maîtres, parce qu'il se souvient que *résister à l'autorité c'est résister à Dieu même*. Il leur obéit en tout ce qui ne déplaît pas à DIEU chef suprême et universel de tous les êtres. S'il est lui-même parent ou maître il forme ses enfants et ses serviteurs à la religion et à la sainte crainte de DIEU, il veille sur leur conduite, les avertit de leurs défauts, les préserve des occasions dangereuses et les éclaire par son exemple et sa parole.

(*A suivre.*)

Le culte de sainte Anne en Afrique.

SAINTE-ANNE DU FERNAN-VAZ.

(*Fin.*)

La fête de sainte Anne, 26 juillet.

Après la bénédiction de la première pierre, les travaux allèrent bon train, et pour la fête de notre patronne, une magnifique statue de sainte Anne, en fonte dorée, rayonnait sur le frontispice de la nouvelle église et, de cet acrotère gigantesque, elle jette au loin ses regards protecteurs sur le lac qui vient baigner la base de sa tour et sur la terre des Nkomis. A peine avait-elle pris possession de son trône, le 25, que les missionnaires, les enfants, les ouvriers, tous vinrent la saluer en chantant ses litanies. Puis, les fusils parlèrent, parlèrent longtemps et très fort. Ils annonçaient, dans leur langue, la fête du lendemain.

Dès l'aube, une multitude de pirogues sillonnaient le lac. Chaque petite embarcation avait hissé les couleurs françaises ; les pagayeurs faisaient entendre des chants joyeux, et le soleil levant irisait les vagues. C'était bien un jour de fête qui s'annonçait. L'autel avait été dressé dans l'église en construction et les Nkomis s'étaient réunis devant la vieille chapelle : c'est de là qu'on devait partir en procession. Mais, ô miséricorde ! le parcours n'était pas assez long ! Plus de cinq cents personnes étaient là ; et, les Nkomis n'ayant pas l'habitude de marcher l'un derrière l'autre, il semblait impossible d'obtenir deux lignes droites. Heureusement ! nous avons un suisse intelligent ; grâce à lui, l'ordre fut établi et maintenu. Voulez-vous faire connaissance avec notre suisse ? Son père l'avait appelé "*Ongonwou*." A ce premier nom, sa mère avait ajouté : "*yi-Agnourè*." Tout jeune, ayant été envoyé aux missionnaires de Gabon, il y reçut un troisième nom, "*Ambroise*."—Total *Ambroise Ongonwou yi Agnourè*. Ce cher Ambroise n'est plus jeune ; il ne connaît pas son âge, il ne l'a jamais connu ; donnons-lui 45 ans. Très dévoué à la mission, il a bien voulu nous accompagner au Fernan-Vaz ; il est menuisier pendant la semaine ; suisse et bedeau, le dimanche. Ouvrier modèle, suisse incomparable, il a pourtant un péché mignon : malgré son christianisme de vieille date, il s'oublie encore souvent à sacrifier au vieux Bacchus. Chaque dimanche, de neuf heures du matin à minuit inclusivement, Ambroise se transforme en jarre ; il absorbe énormément : alors sa langue s'agite avec rapidité et il prêche ; oui, son ivresse est saturée de dévotion : tous ses discours n'ont qu'un but : faire aimer les hommes du bon Dieu. Vous voyez que notre suisse est un brave homme ; et, il serait "bel homme" s'il avait un

beau costume : nous le recommandons aux âmes généreuses.

Pendant qu'Ambroise faisait avec force gestes des *chut ! des psitt ! ! !* les enfants chantaient les litanies de sainte Anne et nous arrivions à la nouvelle église. Ah ! que n'étaient-ils là, ceux qui, voulant arrêter la chapelle, disaient : " la chapelle est trop grande pour le Fernan-Vaz : cette terre n'est pas habitée." Oui, que n'étaient-ils là ! La nef était remplie, et elle ne contenait que nos plus proches voisins. La messe commença : inutile de vous parler du décor : les fleurs, les bannières, tout était là. L'orchestre (pardon de l'expression !) devenait furieux : les Noirs trépassaient ; un duo fut exécuté ; les Noirs devenaient épileptiques ; vous pensez bien que les fusillades éclataient pendant ce temps-là, en salves ininterrompues. La messe étant terminée, le P. Buléon, qui parle le Nkomi comme un livre, fit une instruction. L'orateur est éloquent : au milieu d'une période, il ouvre brusquement une parenthèse : " Les missionnaires sont-ils venus pour vous tromper ? " Une lutte formidable se fit entendre : Non ! non ! Vous n'a pas croire vous il a trompé nous. — " Convertissez-vous donc ! " ajouta le prédicateur. On lui répondit en style de fugue : " Oui.....c'est ça.....c'est bien ça.....c'est ça..... " Aucune conversion n'a été inscrite dans les registres depuis ce beau mouvement ; mais, patience ! le laboureur sème aujourd'hui, demain il récoltera.

Une cérémonie bien touchante faisait suite au sermon : trois cloches devaient être baptisées. Ces trois voix forment un beau carillon. M. *Izambert*, constructeur de la chapelle, et venu de France pour visiter les travaux, voulut bien accepter le titre de parrain, et Mme *Frété*, sa sœur,

fut marraine. Leur filleule, une bonne petite cloche de 350 kilos, parle toujours en *la* bémol. Mgr *Bécel*, l'ange de l'Eglise de Vannes, le pontife aimé de sainte Anne, et Mme *Marco del Ponte* portèrent sur les fonts baptismaux (par procuration, bien entendu !) une clochette de 250 kilos qui chante en *si* bémol. La troisième cloche dit à tout le monde sur le ton de *do* que le cardinal *Mermillod*, le glorieux exilé, est son parrain, et que Mme *Meissonier* est sa marraine. Chaque cloche revêtue d'un beau pagne blanc, parlait à son tour ; les Nkomis parlaient aussi. Un intelligent disait : " Ces trois cloches parlent fort ; quand elles parleront, je viendrai ici avec toutes mes femmes (une bagatelle ! 22 seulement !!) et tous mes enfants ; parce que, aussi vrai que je suis Nkomi, toutes les choses que mes yeux ont vues, toutes les paroles que mes oreilles ont entendues ont secoué mon cœur comme le vent secoue les feuilles du palmier." Tant mieux ! secouons-le ce pauvre cœur ; la poussière tombera, la propreté régnera, l'individu se convertira. —Après la cérémonie, tous les Noirs voulaient se donner le plaisir de toucher, du bout des doigts seulement, ces " belles cloches venues du ciel, assises sur des nuages." Comme ces petites caresses ne pouvaient pas nuire aux cloches, tous les désirs purent être satisfaits. Les Noirs se portèrent ensuite devant la statue de sainte Anne. " Les missionnaires ont jeté une grande gloire chez les Nkomis, disait un vieux chef, ils nous ont donné une belle Reine, elle nous gardera. Quand j'aurai faim, je lui demanderai du manioc ; quand mon pagne sera déchiré, je lui en demanderai un autre ; quand mon esprit quittera ma chair et mes os, je dirai à cette belle Reine blanche : remets mon esprit dans mon corps et fais moi rentrer dans ton village." Un autre s'écriait : " Je suis un sauvage et tous les Nkomis sont des sauva-

ges ; les Blancs du bon Dieu sont venus, ils nous montrent de bonnes manières. C'est fini, je ne veux plus être un homme de la forêt ; tous mes enfants apprendront les manières des missionnaires. Dans quelques jours, j'apporterai deux petits enfants qui sont hommes et une petite enfant qui est femme ; nos Blancs les laveront avec l'eau qui est dans un petit verre ; et, mes enfants garderont leur peau comme l'ébène, mais leur cœur sera comme le lait." La promesse du bon nègre n'a pas été vaine : ses trois enfants sont baptisés. Pouvions-nous avoir un bouquet de fête plus charmant ?

Dans quelques mois, nous aurons une autre solennité. La chapelle sera terminée ; et, soyez sans inquiétude, nous ferons tout ce que nous pourrons pour que la bénédiction de cette chère église laisse dans l'esprit de tous les Noirs un souvenir ineffaçable ; il faudra que toutes les populations en frémissent de bonheur ; et puis, si cela peut vous intéresser, on vous fera encore le récit de cette fête. Les bonnes âmes, pourraient nous prêter leur concours pour rendre nos cérémonies plus belles. Voyez... nous aurions des lustres... ce serait magnifique ! Les Noirs ne rêvent que des illuminations. Vous avez vu et admiré ces petits enfants de chœur revêtus de soutanelles rouges et de rochets et dentelle, et portant au pied de l'autel, au moment où Jésus descend dans les mains du prêtre, des cierges à longues et belles flammes. Ah ! si nous avions et ces costumes et ces grands cierges que l'on appelle "souches" en style de sacristie, que ce serait beau ! qu'ils seraient contents nos petits céroféraires !! Vous savez aussi que des chandeliers, des bouquets de fleurs artificielles font un bel effet même sur l'autel. Eh bien ! nous avons trois autels, et nous n'avons que six chandeliers et

six bouquets... ce n'est pas riche, n'est-ce pas ? Encore un mot... Les processions sont assez pittoresques, mais l'effet produit serait bien plus grand si nous avions une cinquantaine d'oriflammes, une bannière de sainte Anne, une belle statue de la Sainte Vierge avec niche portative. Je vous assure que ce serait beau : et peut être la réalisation de ces beaux rêves est-elle entre vos mains !

L. DISSARD, *miss. apost.*

Sainte-Anne d'Afrique, 27 août 1890.

LA SAINT-JEAN.

A l'occasion de la fête patronale de Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, il y a eu le 26 décembre dernier, dans l'après-midi, une très jolie séance chez les Sœurs de la Charité. Les élèves du pensionnat et de l'orphelinat ont représenté avec succès une scène pieuse intitulée : Notre-Dame de Lourdes. Le chant et les danses rondes des petites orphelines ont été exécutés à perfection.

Le soir, à 7 heures et demie, un nombreux auditoire se réunissait dans la salle des séances du Séminaire pour assister à la représentation d'un drame tiré de l'histoire du Canada et intitulé : *Félix Poutré*.

Monseigneur de Rimouski, Mgr le Coadjuteur et tous les auditeurs ont applaudi aux succès des jeunes acteurs qui paraissaient pour la première fois sur la scène.

Conférence de Saint Vincent de Paul

Le 28 décembre dernier, la Conférence de S. Vincent de Paul de Rimouski tenait, dans la cathédrale, à l'issue des vêpres, son assemblée générale annuelle. L'assistance, qui était nombreuse en dépit du froid excessif et de la difficulté des chemins, témoignait ainsi de sa grande estime envers cette admirable société. La S. Vincent de Paul est, ici comme ailleurs, respectée et aimée universellement. Etrangère à tout ce qui divise les hommes entre eux, elle travaille dans l'obscurité et le dévouement à les unir par la charité. Et en cela, elle fait œuvre de patriotisme : en effet son action bienfaisante est de nature à détourner de notre pays l'antagonisme qui ailleurs existe entre le pauvre et le riche, et menace la paix de la société

L'assemblée était présidée par Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski. La séance s'ouvrit par la lecture du rapport annuel. A notre gré, il était trop succinct. Les confrères de S. Vincent de Paul qui savent faire le bien sans bruit et sans éclat, ont dû nous laisser ignorer bien des traits de leur charité. Mais ils ne pouvaient s'empêcher de nous donner un résumé de leurs œuvres. Nous l'avons entendu, et en l'entendant, nous avons reconnu le génie de la charité toujours le même sous tous les climats, dans les plus humbles villes comme dans les plus opulentes cités.

La conférence de Rimouski compte 21 membres actifs ; elle a secouru, en 1890, 17 familles comprenant en tout 55 personnes. Les recettes, dans cette même année, se sont élevées à la somme de \$183.70. La con-

fér
pro
il :
Po

Pa
de
eti

Il
qu
ch
la

sc
h
d

férence a distribué en bois \$42.30 ; en pain \$89.10 ; autres provisions \$7.40 ; la total de la dépense \$138.80. A cela il faut ajouter le déficit de l'année précédente : \$17.10. Pour résumer, dépense totale : \$255.80

recette.....	133.70
--------------	--------

déficit ou dettes passives \$22.10

Comme on le voit, les confrères de S. Vincent de Paul ont foi dans la charité chrétienne et ne craignent pas de l'hypothéquer. Une fois de plus leur confiance devait être récompensée.

Mgr le Coadjuteur fit une conférence sur la charité. Il était facile de s'apercevoir que l'auditoire était ému et que les cœurs se dilataient sous le souffle brûlant de la charité. Aussi la collecte qui se fit ensuite rapporta-t-elle la jolie somme de \$10.47.

Cette belle fête de la charité se conclut par un salut solennel du Très Saint Sacrement, et chacun se retira heureux et édifié. Nous faisons des vœux pour que d'autres paroisses et centres peuplés possèdent aussi leur conférences de S. Vincent de Paul, et à la conférence de Rimouski nous souhaitons persévérance et accroissement.

La prière du soir au foyer domestique.

Le foyer domestique :

Ce mot évoque en moi l'idée des plus saintes choses :

Dieu d'abord qui a établi la famille et lui donne dans la paternité ce qu'il a de meilleur ; l'autorité sacrée du père ; les tendresses de la mère, dont on ne saurait pas

plus mesurer le cœur que le définir, cœur sans pareil, à la hauteur de tous les dévouements, capable de toutes les intuitions ; l'enfant " avec son doux sourire, sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire ; " la sœur, la vierge, la fleur de la famille, avec les charmes et les espérances du printemps qui sourit partout ; le frère, le jeune homme au cœur pur et fort, qui trempe son âme pour les luttes à venir ; la maison elle-même et ses souvenirs bénis.

Voyez donc comme elle est belle la fin d'une journée dans une famille chrétienne, fidèle aux plus saintes traditions.

Le silence a succédé aux joyeux délassements de la soirée. Une voix seule trouble ce silence, la voix majestueuse du père, celle de la mère où vibre toujours l'harmonie d'une larme, ou bien la voix pure et suave de la jeune fille, quand ce n'est pas celle du jeune homme aux mâles accents.

Une de ces voix seule, dis-je, trouble le silence.

Écoutons-là, elle parle pour tous.

Et que dit-elle ?

Ah ! ce qu'elle dit : les anges recueillis l'écoutent attentivement et Dieu sent bien qu'il est père aux tressaillements de sa bonté prodigue qui laisse échapper des bienfaits.

Ce qu'elle dit ? son amour : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié.—C'est ainsi que vous prierez Dieu.

Ce qu'elle dit ? sa foi ; Lorsque deux ou trois de mes disciples seront rassemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux.

Ce qu'elle dit ? son espérance ; Si deux de mes dis-

ciples s'unissent pour me demander la même grâce, j'exaucerai leur prière.

Ce qu'elle dit ? ses occupations, ses besoins, son bonheur. Il y a eu dans la journée des peines et des joies, des froissements, peut-être avec les membres de la famille ou les compagnons de route, des espérances, des craintes...

Mon Dieu, sanctifiez les joies, soulagez les peines, faites oublier les froissements, réalisez les espérances, chassez les craintes... puis, la sublime parole : pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Ce qu'elle dit : La porte est fermée, nous prions dans le secret notre Père céleste et notre Père céleste nous voit, nous entend, nous exauce.

Mon Dieu ! j'ai compris que vous étiez le bonheur et je vous le dis.

Ainsi soit-il ! ainsi soit-il !

Un soir, je me trouvais dans une de ces familles si chrétiennes où l'on prie en commun. Quand la voix du fils aîné, qui avait récité la prière, se tut, la voix de la mère au ton irrésistiblement pénétrant ce soir là, commença la litanie suivante :

Pour une cause chère entre toutes : je vous salue, Marie....

Pour l'ami qui nous visite : je vous salue, Marie...

Pour celui qui aujourd'hui a fait de la peine à sa mère et qui le regrette : je vous salue, Marie...

Pour l'absent qui commence à être moins bon : je vous salue, Marie...

Celui qui avait fait de la peine à sa mère et qui le

regrettait était à côté de moi et aussi surpris que moi de ce pardon maternel.

Puis le signe de la croix se fait comme sous la main de Dieu qui bénit.

Tous les fronts se relèvent joyeux et forts, épris d'une affection nouvelle les uns pour les autres et pour le foyer domestique dont on ne peut s'arracher tant que de pareils liens y attachent.

On s'embrasse ensuite, souvent en pleurant, comme le faisaient ce soir-là la mère et le fils dont j'ai parlé ; c'est le bonsoir, et l'on s'endort pendant que le parfum de la prière s'élève vers le ciel comme la fumée de l'encens dans nos églises au soir des solennités : Dieu a passé là.

Heureuse la famille qui prie ainsi : elle est unie !

Heureuse la famille qui prie ainsi : elle s'aime !

Heureuse la famille qui prie ainsi : elle réussit toujours.

Et si parfois l'épreuve vient frapper à sa porte, la prière en commun continuera d'adresser au ciel ses irrésistibles violences, l'épreuve passera.

La prière en commun, c'est une des traditions de la famille canadienne, un des gages de la conservation de la famille canadienne, un des gages de la conservation de la foi dans la famille comme dans la nation.

O familles chrétiennes qui, tous les soirs, vous réunissez pour prier, gardez bien votre trésor, le secret de votre union, de votre force comme de vos plus saintes joies.

Et vous, familles, chrétiennes aussi pourtant, qui n'avez pas ou qui n'avez plus cette habitude si salutaire,

prenez-là, vous verrez comme tout s'en ressentira dans votre maison : si vous avez des joies, la prière en commun les rendra meilleures ; si vous avez des peines, la prière en commun saura au moins les adoucir, quand elle ne les guérira pas.—(*Semaine Religieuse de Montréal.*)

A. M.

ACTIONS DE GRACES

ST-ULRIC : Guérison d'une maladie grave. *Mme Thomas Charest.* — Je dois ma guérison à sainte Anne, *M. Lévesque.* — ISLE VERTE : Amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne pour le bienfait d'une guérison qu'elle m'a procuré et pour beaucoup d'autres grâces qu'elle m'a obtenues. *Une abonnée.*— ST-JOSEPH DE LEPAGE : Ayez la bonté d'inscrire dans le *Messenger de Sainte-Anne* la guérison suivante : Pendant un an j'ai eu mal aux yeux. J'ai employé plusieurs remèdes qui ne m'ont procuré aucun soulagement. Alors j'ai eu recours à sainte Anne. Pendant longtemps elle parut sourde à mes prières. Loin de me décourager je redoublai de ferveur, je fis plusieurs neuvaines ; mais il ne se produisit aucun changement dans mon état. Notre bonne mère voulait sans doute éprouver ma foi. Pour lui donner une nouvelle preuve de ma confiance, je me rendis à son sanctuaire de la Pointe-au-Père où je fis chanter une grand'messe en son honneur. J'eus enfin le bonheur d'obtenir la grâce que je sollicitais depuis longtemps. Mille remerciements à notre sainte patronne pour cette grande faveur et pour plusieurs autres que je demande depuis longtemps avec la ferme confiance de les obtenir. *C. L.*—CACOUNA : Grâces obtenues. *Une abonnée.*

— ST-PIERRE DU LAC : Que sainte Anne daigne agréer ma vive reconnaissance pour les guérisons qu'elle m'a obtenues. *Une abonée.* — WORCESTER, MASS. : Par l'entremise de saint Joseph, mon mari a trouvé le travail qui lui était absolument nécessaire pour soutenir sa famille. *Une dame de Sainte-Anne.* — CARLETON : Une famille reconnaît avoir obtenu par l'intercession de sainte Anne d'avoir été préservée d'une affreuse maladie qui avait déjà enlevé un membre de la famille. Une abonée remercie aussi cette bonne mère de l'avoir soulagée d'un mal d'yeux.

PORT-DANIEL : Reconnaissance à sainte Anne pour les faveurs que j'ai obtenues par son intercession. *Une abonée.* Je me fais un devoir de publier à la plus grande gloire de notre illustre patronne qu'elle m'a guéri d'un grand mal d'yeux. Je prie tous les enfants de sainte Anne de la remercier avec moi. *M. A. D. Leblanc.* Une jeune fille remercie sainte Anne des grâces qu'elle lui doit. — ASSOMPTION DE N.-D. : Faveur obtenue. *P. G.* — N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Un de mes enfants infirme de naissance devant subir une opération très difficile, je promis à sainte Anne de faire inscrire dans le *Messenger* le résultat de cette opération. Je dois mille remerciements à cette puissante patronne puisque après toutes les difficultés d'un long voyage, mon enfant est revenu parfaitement guéri de son infirmité. *Mme Elz. Pinault.*

ST-CHARLES DE CAPLAN : Par l'intercession de sainte Anne j'ai obtenu la guérison d'une maladie dont je souffrais depuis cinq ans. *N. U.* — ST-MOÏSE : Ma vive reconnaissance à notre glorieuse patronne pour la guérison subite d'un violent mal d'yeux qui me faisait cruellement souffrir depuis plusieurs années. *Mme S. Fraser.* — ST-JEAN

DE DIEU : Mon mari et mon enfant ont été guéris par l'intercession de sainte Anne. *R. B., F. L. B.*—MATAPÉDIA : Je viens aujourd'hui témoigner ma sincère reconnaissance à mon insigne bienfaitrice sainte Anne, pour trois faveurs spéciales obtenues par son intercession après une neuvaine faite en son honneur et la promesse de les faire insérer dans le *Messenger*. Mille remerciements à cette bonne mère. *Marie Fréchette.*

(*A suivre.*)

—000—

DONS A SAINTE-ANNE

Un magnifique tapis pour le grand autel par Dlle Clara Delisle, de Montréal.

M. Alfred Tardif, Fall-River.	\$ 1.00
Mme " " "	85
Mme Théodore Laporte, New-Market.	1.00
Une amie de sainte Anne, St-Ulric	50
Quelques personnes de Clintonville	20
Anonyme, Rivière-du-Loup	5.00
Diverses personnes.	90
Un ancien paroissien du Bic maintenant aux Etats-Unis.	2.50
Mme Alphonse Morin, St-Ulric.	25
Anonyme, Isle Verte.	10.00

—000—

RECOMMANDATIONS.

N. T.-S. Père le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ; 25 malades ; un père de famille malade depuis 4 ans et 2

mois ; il est cloué sur son lit sans pouvoir marcher ni parler ; un père de famille aux Etats-Unis exposé à perdre la foi, une personne menacée de perdre complètement l'esprit ; 8 vocations ; succès dans des travaux considérables et dans une entreprise ; 3 affaires importantes ; une famille absente demande la santé ; la paix dans 2 familles ; deux personnes pour obtenir la force et le courage d'éviter l'occasion du péché ; une institutrice et ses élèves ; un enfant âgé de 14 ans très désobéissant ; un jeune homme adonné à la boisson ; 2 jeunes gens qui partent pour voyage ; 8 conversions ; 3 pères de famille pauvres demandent de l'ouvrage ; 7 jeunes gens absents qui ne donnent pas de leurs nouvelles depuis longtemps ; une orpheline, âgée de six ans, qui a peu d'intelligence et qui est sous les soins d'une personne bien sévère ; 6 familles pour grâces particulières ; 11 intentions particulières ; 5 enfants d'un caractère difficile ; une zélatrice et ses abonnés ; 12 familles demandent la grâce d'une bonne mort ; un curé atteint d'une maladie mortelle et qui n'a plus d'espoir qu'en sainte Anne ; 2 communautés ; les zélateurs et les zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'Œuvre du pèlerinage ; toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonné défunt : M. Etienne Parent décédé au Bic le 12 de ce mois.

DÉCÈS.

Monseigneur A. Labelle, protonotaire apostolique, curé de St-Jérôme, décédé à Québec le 4 de ce mois, était membre de la société d'une messe, section provinciale, ainsi que le Rév. M. Stanislas Tassé, ancien curé, décédé le 20 de ce mois à la résidence de Saint Janvier (Saut-au-R-collet).

~~~~~  
Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. Rimouski.

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

*Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.— Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.  
Surintendant-  
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1890-91.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 12.56.

“ Halifax “ “ —Accom. : 16.35.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.  
en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

---

#### A VENDRE.

---

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1<sup>o</sup> Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2<sup>o</sup> Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4<sup>o</sup> Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5<sup>o</sup> Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6<sup>o</sup> Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7<sup>o</sup> Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8<sup>o</sup> Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9<sup>o</sup> Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10<sup>o</sup> Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$5.00 la doz.

1<sup>o</sup> Photographiques de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC